



**L**a vie de certains de nos ancêtres est étroitement liée à l'histoire de leur région. C'est ce phénomène que nous rencontrons lorsqu'il s'agit de dresser les origines de Paul Hus. Le nom de celui-ci fait partie intégrante du passé de la région de Sorel. En fait, Paul Hus doit être considéré comme un des pionniers de Sorel. D'ailleurs, celui-ci a laissé une descendance fort importante qui fait la fierté tant des familles Cournoyer, Millette, Paul, Latraverse, Paulhus et bien d'autres.

L'ancêtre Paul Hus fut attiré très tôt par la Nouvelle-France. Ainsi dès 1663, il quitte son père Léonard et sa mère Marguerite Lenfan de Montigny en Normandie pour s'embarquer en direction du nouveau monde. À ce moment, notre courageux voyageur n'est âgé que de 18 ans puisqu'il est né en février 1645. Quelques mois plus tard notre ami se retrouve à l'emploi du Sieur Robert Giffard, seigneur de Beauport. Il demeura au service du seigneur de Beauport jusqu'à la fin de son contrat en 1668. Plus tard, au cours de la même année, notre brave colon se retrouve au Fort Chambly afin d'y recevoir le sacrement de la confirmation des mains même de Monseigneur de Laval. L'année suivante, Paul Hus songe au mariage. Devant le notaire Jean Cusson, il dicte les termes de son contrat de mariage qui viendra sceller son union avec Jeanne Baillargeon, fille de Mathurin Baillargeon et de Marie Métayer. Dans cet acte notarié, il est mentionné que la jeune mariée d'alors, qui est âgée d'à peine 14 ans étant née le 5 novembre 1654, apporte avec elle, comme dot à son nouvel époux, une génisse de 3 mois, deux cochons, six poules et un coq. Le nouveau marié, quant à lui, déclare devant le notaire, posséder une concession située dans la seigneurie de Richelieu, qui compte 7 arpents de terre défrichée et ensemençée en plus d'une maison bâtie que le couple pourra habiter. Après la célébration du mariage qui se déroula à Trois-Rivières, Jeanne Baillargeon étant originaire de l'endroit, les amoureux traversent le fleuve afin de s'établir dans leur douce demeure à Sorel.



## L'ANCÊTRE Paul HUS



*Armand Paul et son épouse Jeannette Sarassin. Photo prise à Saint-Germain-de-Grantham.*

Le nouveau couple n'a pas tardé à fonder une belle grosse famille. D'ailleurs les enfants de l'ancêtre Paul Hus sont à l'origine de la déformation du patronyme. Ainsi le premier enfant qui voit le jour en 1670, Louis sera connu sous le nom de Louis-Paul Hus. Selon certains généalogistes, le patronyme Paulhus remonte à la contraction du nom du patriarche du clan Hus. Quant à Louis, celui-ci assure sa perpétuité en épousant le 10 juin 1699 à Saint-François-du-Lac, Angélique Niquet, qui lui donnera 14 beaux enfants. Deux ans plus tard, soit le 18 mars 1672, le couple assiste à la naissance de leur second fils: Jean-Baptiste Antoine. Celui-ci épouse le 15 octobre 1714, Marie-Thérèse Niquet. De cette union 11 enfants verront le jour. Tout comme son frère Louis, Jean-Baptiste Antoine Hus vit son nom déformé en Latraverse. Ses descendants opéreront pour ce dernier patronyme. Un troisième fils viendra se joindre à la famille le 11 octobre 1673: Marc-Antoine.

Ce dernier nom figure dans la petite histoire de Sorel. D'abord il choisit pour légitime épouse Françoise Lavallée vers 1698. Ils permettront ainsi à 9 beaux enfants de courir dans les vastes champs de la seigneurie de Yamaska. Ses voisins de l'Île du Moine, surnommèrent Marc-Antoine Hus: Millet. Ses enfants quant à eux, ont préféré ce dernier patronyme. Le fils de Paul Hus avait connu une vie relativement tranquille. Affairé qu'il était à la culture de la terre, le destin semblait l'avoir relativement épargné jusqu'à ce jour du 2 mars 1746 où son fils, Joseph, fut impliqué dans ce qu'il est convenu d'appeler «la tragédie du Chenal du Moine». Celui-ci se préparait à succéder à son père alors âgé de 72 ans. Au matin du 1er mars 1746, deux notaires de la région de Trois-Rivières, Pierre-François Rigault et Hyacinthe-Olivier Pressé accompagnent Louis Lavallée afin de se rendre chez Pierre Plante à Sorel. Lavallée et Plante



devaient solutionner un conflit. Après l'acte notarié signé par les deux protagonistes, tout le monde termine la journée chez l'aubergiste Jean Leroux. Après une dure journée de labeur, l'eau de vie coule à flots pour nos amis. La faim se laissant sentir, Jean Lavallée invite les notaires à souper chez lui où ceux-ci sentent la moutarde leur monter au nez. Après le repas, Pressé refuse de monter dans la même voiture que Rigaud pour le retour. Lavallée fait appel à son cousin Joseph Hus pour conduire Pressé. Au cours du trajet, les notaires continuent à s'invectiver. Soudain, Pressé sauté de la carriole et l'épée en main menace Rigaud. Prenant les menaces au sérieux, Rigaud tente de se protéger en saisissant la pointe de l'épée qui atteint malheureusement le conducteur Joseph Hus. Celui-ci rend l'âme dans la maison familiale après avoir pardonné à son agresseur. Après cette affaire, Pressé disparaît de la colonie en ayant échappé de peu à la pendaison, son châtiment ayant été empêché par l'intendant Hocquart. Quant à Rigaud, il retourna à son étude notariale.

L'année 1675 s'annonce belle pour Paul Hus et son épouse puisqu'elle met au monde un autre beau bébé prénommé Jean-Baptiste. Celui-ci fonde à son tour un foyer avec sa charmante épouse Marie-Josephte Niquet. Malheureusement le couple n'a pu assurer la relève. Une cinquième bouche s'ajoute à la famille de notre pionnier de la région de Sorel: Pierre Jean. Celui-ci né le 22 janvier 1677, unit sa destinée à Jeanne Vannel le 3 octobre 1700 à Saint-François-du-Lac. De cette union, 12 enfants seront baptisés. Pierre Jean sera davantage interpellé par Pierre Hus dit Cornoigné. Ses enfants perpétueront le patronyme Cournoyer. La première fille de Paul Hus et Jeanne Baillargeon voit enfin le jour le 6 mai 1680. Celle-ci convole à son tour en justes noces avec Jean Lavallée. La relève sera assurée grâce à la naissance de 11 enfants. Quelques deux années plus tard, un autre fils se pointe le bout du nez: Paul. Malheureusement celui-ci sera tué par les Iroquois en 1690. Le couple donne naissance le 31 août



**La famille Paul réunie. Ses enfants: Hélène, Louise, Mme Armand Paul et son fils Denis.**

à une seconde fille: Marie. À son tour, elle unit, le 11 juin 1711, sa destinée à celle de Pierre Loiseau. De cette union, 7 enfants verront le jour. Par la suite, Léonard, Jean, Joseph verront le jour sans assurer leur descendance. Finalement, une troisième fille s'ajoute à la famille: Geneviève. Elle prit pour époux Pierre Salvaye qui lui donna 10 enfants. Le cadet des garçons, Étienne, est né le 29 juin 1694 et prend pour épouse Marie-Ursule Fafard. Ils donnèrent naissance à 11 enfants. Catherine qui est née le 23 novembre 1696 vint mettre un terme à la famille de Paul Hus et Jeanne Baillargeon.

Notre ancêtre a vu sa famille prendre de l'expansion dans un délai plutôt court. Ainsi au recensement de 1681, notre valeureux colon comptait déjà 6 enfants, cultivait 20 arpents de terre et possédait 7 bêtes à cornes. À cette époque, la survie passait, pour de nombreuses personnes, par la culture de vastes étendues de terres. Paul Hus n'a pas échappé à cette règle. C'est ainsi qu'il se porta acquéreur en 1699 devant le notaire Severin Ameau d'une concession de terre appelé vulgairement «l'Île du Chenal du Moine». Cette concession de terre lui a été cédée par Pierre Petit, marchand de Trois-Rivières. Celui-ci avait obtenu préalablement la seigneurie de Yamaska en 1694 suite à la négligence des divers seigneurs

qui s'étaient succédé dans la région de Sorel. Selon certains historiens, Paul Hus cultivait déjà ses terres dans l'Île du Chenal du Moine avant d'obtenir son titre officiel de propriétaire. Malgré ce nouveau titre de propriété, le brave cultivateur habitait toujours Sorel. Plus tard, Paul Hus devient propriétaire d'une autre île appelée l'Île des Barques. Manifestement, celui-ci aimait une certaine forme d'isolement.

L'aveu et dénombrement de la seigneurie de Yamaska en juin 1723 donne un aperçu de l'étendue des propriétés de Paul Hus. Déjà à cette époque, comme un bon père de famille, il songeait à établir ses enfants. «Que dans la censive de lad. Fief et sur la devanture d'iceluy sur le fleuve Saint-Laurent dans la terre firme, Paul Heu qui possède une lieue de front ou environ sur la profondeur qui se trouve jusqu'à la baye de la Vallière, lad. Terre qui se trouve à l'entrée de la baye de la Vallière au bas du Chenal du Moyne, et finissans en montant sud-ouest à la ligne qui sépare led. Fief d'iamaska, avec celuy de Sorel charge quinze livres monnaie de France et deux paons de rente et vingt-huit deniers de cens sur laquelle terre led. Paul Heu a etably tous ses enfants et petits enfants au nombre de quatorze.» L'année suivante, un aveu et dénombrement se tient dans la Seigneurie de Sorel dans laquelle nous apprenons que







**M. Pierre Paul et sa famille. Il fut baptisé Pierre Paul-Hus dit Paul. Photo prise à Saint-Germain-de-Grantham.**

Paul Hus détient une concession de 4 arpents de large par 30 de profondeur et ce dans le secteur de la rivière Richelieu.

Au cours de cette période, le couple songe à laisser la place à la relève. Dans un ouvrage consacré à la région de Sorel, Walter S. White fait état du partage des terres entre l'ancêtre et sa progéniture.

«Le 2 octobre 1727, Paul Hus divise ses terres entre ses enfants et quelques-uns de ses petits-enfants. Toutes sont situées dans l'île du Chenal du Moine et autour de la baie de la Vallière. À son fils Louis-Paul Hus, il donne douze arpents, à Pierre Hus-Cournoyer, trois arpents et demi, à Étienne Loyseau, son gendre, l'île au Fantôme, à son pe-

tit fils: Paul Hus quatre arpents de terre de front sur toute la profondeur jusqu'à la baie, un arpent en superficie dans l'Île des Barques, à Pierre Hus Cournoyer trois arpents, à Jean Lavallée son gendre, quatre arpents, à Jean Lavallée son petit-fils, deux arpents, ainsi qu'à Étienne Hus, Quatre arpents à Blanc Millet son fils et à Blanc Despins, Tous obtiennent alors un arpent dans l'Île du Chenal du Moine et les droits de commune.» Malgré que la famille de Paul Hus semblât régner en véritable clan dans le secteur des îles de Sorel, ils ne furent point épargnés par les disputes comme le rapporte Benjamin Sulte dans son Histoire des Canadiens-Français:

«Presque tous les habitants du Chenal du Moine et des Îles de Sorel et des concessions ont du sang du vieux Hus dans les veines. La famille de Paul Hus devenant nombreuse à Sorel finit par faire des branches et forma une vraie tribu.

Aujourd'hui, nous avons les Paul-Hus, Hus-Lataverse, Hus-Cournoyer, Hus-Paulet, Hus-Lemoyne, Hus-Millet et Paul seul.

Paul premier possédant les deux belles îles du Moine et des Barques qui forment la commune de Sorel, les héritiers étant devenus tout un problème, le député Jean-Baptiste Guévremont fit passer une loi érigeant les propriétaires en corps...

Paul Hus laisse donc à sa famille de nombreuses terres cultivables qui permettront aux générations futures d'assurer leur descendance et ainsi perpétuer la fierté de ces gens qui ont su labourer le sol



**Monsieur Pierre Paul et son épouse à Saint-Germain.**

à force de bras et de sueur tout en gardant à l'esprit un sens des responsabilités qui a fait honneur aux descendants de ce brave colon.



## La collection "NOS ANCÊTRES"

**29 volumes parus  
Plus de 550 biographies**

*par Gérard Lebel, C.Ss.R  
et M. Jacques Saintonge*

Connaissez votre ancêtre et achetez le volume où se trouve sa biographie.

Dites-nous votre nom de famille et nous vous dirons si sa biographie est dans ces volumes.

### **VOLUME XXIX:**

BERNIER — BOILARD — CAMPEAU —  
CASAUBON — CHARLAND — CHASSÉ —  
ETHIER — GAMACHE — GOURDEL —  
HUOT — LANGELIER — LARRIVÉ —  
MAILLOUX — MARTINEAU — MÉTIVIER  
— RATTÉ — ROBERGE — ROCHON —  
THERRIEN.

**Prix: 12\$**

Taxe, poste et manutention incluses

**Service du Livre, Revue Sainte Anne,**  
C.P. 1000, Sainte-Anne-de-Beaupré, Qc,  
G0A 3C0

Tél.: (418) 827-4538

Interurbain (sans frais): 1-800-363-3585

## Réunion de Desneiges

Vous connaissez une Desneiges. Dites-lui de m'appeler au (514) 548-2065 ou écrire à: Desneiges Gagné, 29, rue Du Marché, Roxton Falls, Qc, J0H 1E0

## NOUVEAUX MARIÉS

La Revue Sainte Anne de Beaupré offre aux nouveaux mariés ses félicitations et un an d'abonnement gratuit.

La seule condition: nous faire parvenir vos noms et adresse et une preuve de votre récent mariage. Parents et amis peuvent aussi faire la démarche au nom des nouveaux époux.

P.S.: Les photos envoyées ne seront pas retournées.